

# PROCES VERBAL D'INVENTAIRE

du TREIZE MAI  
DEUX MILLE VINGT SIX

DEMANDEUR :

Madame la Greffière, TRIBUNAL JUDICIAIRE de CARCASSONNE  
28, Boulevard Jean Jaurès  
à CARCASSONNE (11012).

S.E.L.A.R.L.  
AUXILIA JURIS  
COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOC.  
76 Allée d'Iéna  
11000 CARCASSONNE  
Tél. :04.68.25.03.31  
Fax : 04.68.71.05.60  
paiement CB en ligne  
<https://www.auxiliajuris.fr>  
SIRET :504 120 635 00025

dossier n° 6072093



S.E.L.A.R.L.  
AUXILIA JURIS  
Commissaires de Justice assoc.  
76 Allée d'Iéna  
11000 CARCASSONNE  
Tél. : 04.68.25.03.31  
Fax : 04.68.71.05.60  
paiement CB en ligne  
<https://www.auxilijuris.fr>  
SIRET : 504 120 635 00025

## PROCES VERBAL D'INVENTAIRE

Dressé le **TREIZE MAI**  
**DEUX MILLE VINGT SIX**

Références à Rappeler :

6072093/NVLP

### A LA DEMANDE DE :

Madame la Greffière, TRIBUNAL JUDICIAIRE de CARCASSONNE, dont le siège social est situé 28, Boulevard Jean Jaurès à CARCASSONNE (11012), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social .

*Elisant domicile en notre Etude.*

AGISSANT EN VERTU D'un JUGEMENT contradictoire et en premier ressort rendu en matière de liquidation judiciaire par le Tribunal Judiciaire de CARCASSONNE en date du 17 Mars 2026

**Nous commettant à l'effet de procéder à l'inventaire de l'actif mobilier, des garanties qui le grèvent et d'une prise du patrimoine de :**

G.A.E.C. **BARROS**  
Domaine de Maleville

11240 ROUTIER

Déférant à cette réquisition,

**Selari AUXILIA JURIS, Huissiers de Justice associés domiciliée 76 Allée d'Iéna 11000 CARCASSONNE l'un d'eux soussigné ;**

Me suis transporté où là étant, en présence de M. GONCALVES BARROS, je procède à l'inventaire de l'actif mobilier suivant :

Désignation	Valeur continuation d'activité	Valeur liquidative
1 pulvérisateur de cuve de marque TECNOMA		
1 broyeur à sarments de marque GARG type REX1374C		
1 dérouleuse fil de fer artisanale pour la vigne		
1 hardtop pour un tracteur de marque MASSEY FERGUSON		
1 machine à écimeuse pour la vigne de marque COULARD		
1 cultivateur pour la vigne sans marque apparente		
1 cultivateur réglable pour la vigne		
1 pulvérisateur de cuve adaptable sur un tracteur		

1 pulvérisateur remorque de marque BERTHOUD 1500		
1 tarière à 3 points sur un châssis		
1 enjambeuse sur base de tracteur de marque MASSEY FERGUSON 165 MARK3 plus de 10000 heures avec un système plante-piquet positionné dessus		
1 support de masse fabrication artisanale pour le tracteur		
1 tracteur de marque DEUTZ FAHR 430F AGROPLUS avec relevage avant, 3440 heures		
Total		

J'ai pris les photos ci-dessous afin d'illustrer cet inventaire :







A notre demande concernant du matériel en dépôt ou faisant l'objet d'un gage, d'un leasing ou tout autre droit réel accessoire, il nous est indiqué par M. GONCALVES BARROS qu'il n'en existait pas, réponse contre laquelle nous avons fait les plus expresses réserves.

Concernant l'éventuelle application d'une clause de réserve de propriété, il nous est répondu qu'il n'a pas souvenir d'avoir signé ou souscrit un contrat ou un bon de livraison se prévalant d'une pareille clause ;

Ceci fait M. GONCALVES BARROS nous a déclaré qu'il avait fidèlement fait décrire tout ce qui représentait son actif mobilier, réponse contre laquelle nous avons fait les plus expresses réserves. Il nous déclare en outre qu'il n'avait aucun salarié à son service.

Et de tout ce que dessus, j'ai rédigé le présent acte en deux originaux, le premier sera conservé au rang des minutes de mon Etude, le second sera remis entre les mains de la requérante afin de valoir et servir ce que de droit.

*Maître Laurent PROSPER*  
*Commissaire de Justice*

